



Groupement

Oeuvres

Laiques

Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY
Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : contact@gola07.fr

SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Éducation Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

EDITO	Page 1
Zoom sur les écoles	Pages 2 et 3
La page culturelle	Page 4
La page des écoles et des associations	Page 5
Libres Propos - Carnaval 2014	Page 6
Nos peines - Printemps des couleurs	Page 7
Les activités adultes du GOLA	Pages 8 et 9

ÉDITORIAL

En ce premier numéro de l'année **2014** de la « Lettre du GOLA » l'équipe des élus, des personnels et du comité de rédaction du GOLA présente à tous nos amis lecteurs ses meilleurs vœux.

Nous commençons la troisième année de publication et nous regardons avec une certaine satisfaction le travail de rédaction et de présentation de notre lettre au fil des saisons.

Pour ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de nous lire, ils trouveront tous les numéros dans le futur **site Internet du GOLA** que nous ne manquerons pas de vous signaler dès sa mise au point. Vous pouvez dès maintenant demander les 8 premiers numéros que nous pouvons vous envoyer (à prix de revient) par courrier ou gratuitement par mail en format PDF.

Pour mémoire vous trouverez entre autre :

Dans le **N°1** : **Pourquoi la lettre ?**

Dans le **N°2** : Les exposés faits lors de la plantation de **l'arbre de la Laïcité** au Grand Mûrier.

Dans le **N°3** : ZOOM sur le **Collège des Perrières, la Résistance en Ardèche.**

Dans le **N°4** : ZOOM sur le **Collège de la Lombardière, Le Conseil National de la Résistance. Le réseau RESF.**

Dans le **N°5** : ZOOM sur le **Lycée Boissy d'Anglas, l'histoire du GOLA.**

Dans le **N°6** : ZOOM sur le **Lycée Montgolfier, l'Annonéenne.**

Dans le **N°7** : ZOOM sur **les écoles Malleval, Cance, Champ de Mars. Historique de l'enseignement primaire à Annonay.**

Dans le **N°8** : ZOOM sur **les écoles des Cordeliers et de Bernaudin. La Pierre de Rosette**

Dans ce numéro **9** nous poursuivrons notre tour des établissements laïques de la ville, nous vous présenterons le rôle et l'implantation de **l'APAJH**, un premier article sur la fonction des impôts, quelques réflexions sur l'interprétation de la Laïcité en 2014, les activités de notre association, **2014** sera la 60^{ème} année d'existence du **GOLA**, nous ne manquerons pas de fêter cet anniversaire.

2014 sera aussi une année d'élections locales ; dans une période où sont véhiculées des idées racistes ou xénophobes, il appartient à chacun d'analyser les projets politiques pour s'assurer qu'ils respectent les valeurs de notre République que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité auxquelles nous ajouterons la Laïcité.

Le comité de rédaction

Comité de rédaction de « la lettre du GOLA » : S. Poinas, A. Coste, P. Gauthier, M. Nodin, M. Piaux, B. Vigné, M. Barbe, D. Bourdin, G. Carniel, G. Gerbe, M. Guillemin, C. Inguenau, E. Joffre, T. Marais, R. Malleval, A. et R. Mathieu, G. Pétrou, M. Poinas, G. Primet, J. Réthoré, F. Stora, G. Trombert.

Zoom sur les écoles publiques de la ville

L'École élémentaire Vissenty

Adresse : 9, rue de la fontaine - 07100 Annonay

Tél : 04 75 33 29 60

Direction : Jean-Luc Prat

L'école compte 117 élèves répartis sur 5 classes.

Mme Mourin, maîtresse E. intervient en soutien de groupes d'enfants de cycle 2.



Un restaurant scolaire récent reçoit les enfants de l'école ainsi que ceux de l'école de Bernaudin.

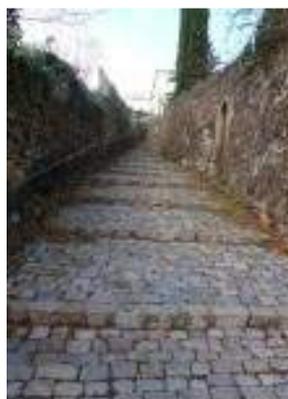
Une garderie municipale est assurée dans les locaux scolaires les jours de classe de 7h30 à 8h30 ; de 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h15.

L'École a travaillé ces dernières années sur le thème du développement durable avec entre autres une action autour de la gestion de l'eau et l'étude de la biodiversité en partenariat avec le Parc du Pilat ; des plantations d'arbres avec le service Parc et jardin de la ville et la création d'un jardin d'école.

Depuis l'année dernière, l'école travaille avec le service scolaire, les centres sociaux et la MJC sur le projet « **Chemin des écoliers** » qui consiste à baliser 2 chemins qui relient les 7 établissements élémentaires publics de la Ville. Le premier va de l'école de Vissenty à celle de Jean Moulin en passant par les Cordeliers et Font-Chevalier. Le second part de Bernaudin et va jusqu'à l'école Van Gogh en passant par l'école de Malleval. Ces chemins devraient être inaugurés au printemps avec si tout se déroule comme prévu une projection scolaire au théâtre du magnifique film documentaire « **sur le chemin de l'école** » sorti en 2013 qui présente les trajets semés d'embûches empruntés par des écoliers aux pieds nus aux 4 coins de la planète.

Pour cette année 4 classes de l'école sont inscrites au projet « **Ecole et Cinéma** ». il s'agit de visionner 3 films du répertoire répartis sur l'année scolaire tout en travaillant sur la thématique du cinéma. 2 classes se rendront par la suite à Lyon à l'Institut Lumière pour approfondir les connaissances.

2 autres classes iront visiter **le Musée du Car** à Vanosc et enfin, la classe de CP a programmé un **séjour « Cuisine » de 3 jours en juin au Centre du Grand Mûrier**.



Quelques portions de « chemin des écoliers » saurez-vous les retrouver dans la ville ?

Adresse : 11 rue de la fontaine

Tel : 04 75 33 50 82

Directrice : FLORENCE MOREAU-MADELON

L'école accueille les enfants à partir de 2 ans

TPS/PS/MS/ 20 enfants (Florence ESCARON)

GS 20 enfants (Florence MOREAU-MADELON)

Mme MOURIN, maitresse spécialisée intervient en soutien

Garderie et restaurant scolaire dans les locaux de l'école élémentaire. (voir page 2)

Une opération " **PORTES OUVERTES**" est prévue en MAI.



Voici 2 actions sur lesquelles nous travaillons cette année

1 - Le projet « classes qui dansent » soutenu conjointement par la DRAC (Direction Régionale Artistique et Culturel) et l'Education Nationale.



Dans le cadre de ce projet, les 2 classes de maternelle bénéficient de **l'intervention d'un danseur** de la compagnie **Téatri Del Vento**, pendant plusieurs séances en complément des séances régulières avec les enseignantes.

Par ce projet de sensibilisation à la danse, nos jeunes élèves (de 3 à 6 ans) vont agir et explorer leur corps, accepter des contraintes physiques et musicales, exprimer des émotions, se repérer et se déplacer dans l'espace...

Ils sont amenés à explorer, enrichir l'expression de leurs mouvements, pour aller vers une composition chorégraphique commune en ayant la danse comme moyen d'expression langagière.

Chaque classe présentera sa création au mois de juin sur la scène du Théâtre d'Annonay devant d'autres classes ainsi que les familles.

Cette expérience, déjà vécue de façon positive les autres années, permet aux enfants de découvrir la danse, de prendre plaisir à danser et à être « danseur » sur une vraie scène.

2 - Le jeudi après-midi, la classe des grands va au gymnase Levert.

Hier, dans la salle, Clémentine nous a expliqué les différents ateliers que l'on devait faire.

Avant de faire les ateliers, il faut s'échauffer, on fait travailler tous ses muscles, les jambes, les bras, les mains, le cou, en faisant des animaux, l'éléphant, le lapin, le kangourou, le serpent...

LA CORDE

Il fallait se balancer et pousser avec ses pieds un tonneau en plastique.

LA ROULADE ARRIERE

Il y avait un atelier pour faire des roulades à l'arrière.

LA POUTRE

On a marché sur la grande poutre, elle était haute.

LA ROULADE AVANT

Il y avait un bloc sur lequel on devait ramper, puis il fallait plonger pour faire la roulade sur un autre tapis.

LE TRAMPOLINE

Il fallait sauter comme le kangourou et enchaîner avec une roulade, tout de suite, sur un autre tapis.

A la fin de la séance, on doit s'allonger sur le dos et ne plus bouger jusqu'à ce que la maîtresse nous appelle pour partir.



Vous avez dit impôts ! par Gabriel Trombert

De quoi parle-t-on quand on parle d'impôts actuellement ?

Impôts et fiscalité renvoient à l'ensemble plus large des prélèvements obligatoires - 914 milliards d'euros en 2012 - qui comprend aussi les cotisations sociales, prélèvements affectés à la protection sociale.

Le rapport des impôts et des cotisations au PIB (produit intérieur brut, indicateur évaluant la richesse annuelle produite) **représente le taux de prélèvements obligatoires** (45% en France en 2013), à tort désigné de taux de pression fiscale.

On peut distinguer 3 ensembles de prélèvements : **les impôts d'Etat** (ex l'impôt sur le revenu), **les cotisations sociales destinées à la Sécurité Sociale**, et **les impôts locaux** (affectés aux communes, intercommunalités, départements et régions).

A qui sont destinés les prélèvements obligatoires de la France en 2012 ? (selon des sources Insee)

	En milliards d'€	En % du PIB	Exemple
Administrations publiques centrales (Etat)	292,1	14,4	l'impôt sur le revenu
Administrations publiques locales (commune , département ,région)	123,6	6,1	Taxe foncière, taxe d'habitation
Administrations de sécurité sociale	492,9	24,3	Cotisations sociales, CSG
Institutions de l'Union européenne	5,0	0,2	
TOTAL	913,5	45,0	Taux de prélèvements obligatoires

Sur quoi l'impôt porte-t-il ?

Sous l'ancien Régime, il frappait les individus ; aujourd'hui, il frappe soit le revenu des individus ou des ménages (IRPP impôt sur le revenu des personnes physiques, CSG), la production (la contribution économique territoriale qui a remplacé la taxe professionnelle), le profit pour les entreprises (impôts sur les sociétés), soit leur dépense ou consommation, (impôts sur les produits, taxe à la valeur ajoutée) soit leur patrimoine (Impôts sur les grandes fortunes, taxe foncière).

L'impôt sur le revenu est un impôt **direct** : il est versé par le contribuable. La Tva est un impôt **indirect** : celui qui le verse au fisc (le commerçant) n'est pas le contribuable réel.

Qui paie en réalité l'impôt ?

Le contribuable apparent n'est pas forcément le contribuable final ou réel en effet si celui qui paie l'impôt peut le répercuter, c'est un autre agent qui le supportera (exemple de l'impôt sur les sociétés que les entreprises peuvent éventuellement répercuter sur les prix de vente ou sur les salaires en les comprimant).

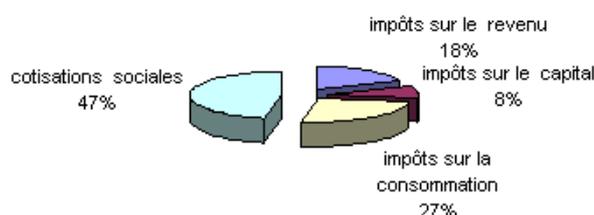
Comment le calcule-t-on ?

L'impôt peut être **forfaitaire**, la même somme pour tous (ex de la redevance TV), il peut être **proportionnel** (les contribuables supportent le même taux ex 10%), il peut être **progressif** (au fur et à mesure que la base imposable augmente , le taux augmente ex l'impôt sur le revenu) ou **dégressif** (le taux diminue). Globalement le système français est faiblement progressif et est même dégressif pour les catégories les plus favorisées.

La comparaison des impôts locaux et des impôts nationaux oblige à distinguer également les impôts **de répartition** et ceux de **quotité** : nos impôts locaux relèvent du 1^{er} cas : il s'agit de répartir un impôt entre les contribuables d'une commune, ce qui explique les différences d'une commune à l'autre ex pour la taxe foncière. La TVA, l'impôt sur le revenu sont des impôts de quotité : où qu'il soit en France, un smicard (dans les mêmes conditions familiales) paiera le même impôt.

les prélèvements obligatoires en France en 2010

données de Piketty,
(<http://www.revolution-fiscale.fr>)



La page des écoles et des Associations

APAJH Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

SON HISTOIRE

Association créée en 1980 à ANNONAY autour d'un projet de création d'une classe intégrée pour Handicapés moteurs ; ce projet a vu le jour grâce à la mobilisation d'un groupe de parents d'enfants handicapés moteurs sans solution sur le bassin d'ANNONAY, des professionnels de l'EDUCATION NATIONALE, des personnes bénévoles. Le GOLA (Groupement des Œuvres Laïques d'ANNONAY) a soutenu ce projet qui a permis l'ouverture d'une première structure en 1981. D'autres services ont suivi d'abord à ANNONAY, puis à TOURNON et AUBENAS. On peut rappeler que le CMPP : Centre Médico-Psycho- Pédagogique du haut Vivarais a été ouvert à ANNONAY en 1968 par le GOLA. Le transfert de gestion à l'APAJH ARDECHE a été effectué en 1997. Ce bref historique rappelle les liens étroits entre nos 2 associations et la présence actuelle de membres de

l'APAJH ARDECHE au CA du GOLA confirment la continuité de ces liens.



APAJH : sept 2013 Gd Mûrier

SES VALEURS

Primauté de la personne, laïcité, citoyenneté.

SON RÔLE

L'Association APAJH Ardèche, membre de la Fédération des A.P.A.J.H travaille à la représentation et la défense des personnes en situation de handicap, la création et à la gestion de structures d'accueil et d'accompagnement pour enfants et adolescents handicapés.

Elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour la mise en place de moyens favorisant leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Sa réflexion et son action sont en conséquence orientées vers des objectifs complémentaires :

- l'accès à l'intégration la plus large possible dans tous les secteurs de la vie,
- l'accès à l'authentique citoyenneté.
- Aller vers l'accessibilité universelle

Elle a 3 caractéristiques :

- 1) le regroupement de citoyens, privilégiant l'approche humaine et sociale des problèmes du handicap,
- 2) la prise en compte de tous les handicaps, quels que soient les degrés et à tous les âges de la vie,
- 3) la création et la gestion de structures d'accueil et d'accompagnement les plus ouvertes possibles aux milieux de vie ordinaires en général.



APAJH : Sept. 2013 / Grand Mûrier / Réunion du personnel APAJH ARDECHE

SON ACTIVITE

L'association APAJH ARDECHE par ses membres bénévoles est d'abord une association représentante des personnes en situation de handicap. Elle est présente sur le plan local dans les communes, au niveau du département dans différentes instances. Elle participe activement dans un

travail partenarial avec les autres associations du secteur médico-social sur le plan local et départemental.

Elle travaille à élaborer différents projets et valider avec les financeurs les moyens de les mettre en place pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap

FINANCEMENT

Depuis 2009, l'association s'est organisée pour faciliter la gestion des services
Signature d'un CPOM contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec nos financeurs
Assurance maladie après validation par l'ARS Agence Régionale de Santé
Conseil Général de l'ARDECHE pour les CAMSP à hauteur de 20 % du budget

Réflexion sur la laïcité en milieu scolaire et la nécessaire neutralité.

La société française est multiculturelle et multiethnique mais la République a choisi avec la Laïcité de permettre le vivre ensemble en ignorant volontairement, l'origine, la couleur de la peau ou la religion. Tous les hommes et toutes femmes ont les mêmes droits.

Concernant les religions chacun a le droit d'avoir ou non celle de son choix, mais cela suppose que l'on adopte, surtout en milieu scolaire, face aux enfants en apprentissage de leur liberté des règles de neutralité concernant les signes et les tenues propres à certaines religions.

De ce point de vue la loi du 15 mars 2004 qui interdit le port de signes religieux ostensibles aux élèves et au personnel pendant les activités scolaires avait semblé t-il résolu la question de cette nécessaire neutralité.

Depuis plusieurs années cette neutralité est remise en cause par des parents qui accompagnent des élèves au cours d'activités extérieures (piscine, voyages...) .Ils considèrent qu'ils ne sont pas soumis à cette exigence. Une circulaire ministérielle du 27 mars 2012 recommande aux parents collaborateurs du service public de ne pas manifester par leur tenue ou leurs propos leur appartenance religieuse ou politique, mais elle n'a que valeur incitative et peut être contestée.

Le Conseil d'Etat dans son étude du 19 décembre 2013 entretient la confusion en laissant à l'autorité compétente la possibilité de « recommander » à ces parents de s'abstenir de manifester leur appartenance religieuse.

Pour l'heure le ministre de l'Education Nationale a indiqué que la circulaire du 27 mars 2012 restait valable et que le Gouvernement veillerait à ce que l'école « demeure un espace de neutralité ».

Il convient de s'engager plus avant par l'explication mais aussi par la voie règlementaire ou législative pour l'application d'une stricte neutralité religieuse.

G Primet

CARNAVAL 2014

Pour cette seconde édition, le GOLA a pris l'initiative de rassembler les centres de loisirs de Boulieu, Vernosc, Davezieux, Roiffieux, ainsi que les Centres sociaux d'Annonay pour l'organisation du carnaval 2014 dans les rues de la ville d'Annonay.

Au préalable, durant les prochaines vacances scolaires, les enfants des différentes structures de loisirs seront rassemblés lors de 2 journées sur le Domaine du Grand-Murier pour la préparation de l'évènement.

Les enfants pourront participer aux différents ateliers (masques, coiffes, costumes, instruments de musique, chorégraphies ...) proposés lors de ces 2 journées de préparation et encadrées par les animateurs des différents centres.

Le vendredi 14 Mars, tous les enfants seront rassemblés à l'entrée Nord du parc de Déomas (côté Intermarché) pour le départ d'une grande déambulation dans les rues de la ville d'Annonay.



La batucada Lézarthmique accompagnera le défilé jusqu'à la place des Cordeliers où danses et chansons clôtureront la manifestation.

En cas d'intempéries, tout ce petit monde se retrouvera au chaud et à l'abri, dans les salles du Parc de la Lombardière, gracieusement mises à disposition par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay, pour une après-midi festive, haute en couleur et en musique.

Quelques mots en souvenir d'une amie

7

Marie-Claude VIGNE, retraitée de l'enseignement public, nous a quittés le 6 février à l'âge de 58 ans. Elle était l'épouse de Bernard, le trésorier de notre association. C'est au travers de ces mots prononcés par ses amies le jour de ses obsèques que l'on se souviendra d'elle.

Marie-Claude,

On ne fera pas un grand discours, pourtant on a beaucoup de choses à te dire, les mots nous manquent et le courage encore plus.

Toi qui as apporté tant de choses aux enfants dans ta classe,

Toi qui as tant coucouné ta famille,

Toi qui t'es investie jusqu'au bout auprès de ceux qui étaient en difficulté, et encore tu pensais que tu aurais pu en faire plus, toujours plus.

On a surtout envie et besoin de te dire un grand merci pour ce que tu nous as apporté.

Merci pour tout ce que tu nous as fait partager.

Merci pour ton sourire et ta bonne humeur.

Merci pour ton accueil, ta porte était toujours ouverte, on se sentait toujours attendu, la moindre visite se terminait autour de la table où les éclats de rire fusaient toute la soirée.

Merci pour ta sollicitude ; tu t'inquiétais des bobos de tous, des bobos qui n'étaient en rien comparables à tout ce que tu devais affronter au quotidien.

Et un grand merci pour cette leçon de courage que tu nous as donnée à tous.

Marie-Claude, tu resteras toujours présente parmi nous.



Communiqué sur le printemps des couleurs

Cette année encore, le Gola a décidé de faire partie du Collectif « printemps des couleurs ».

Le thème du spectacle étant l'enfance, le Gola a jugé important que les enfants y participent et soient impliqués dans la lutte contre les discriminations.

Les enfants vous proposeront un « spectacle partagé », parc de la Bibliothèque le Samedi 24 Mai dès 18h00, conçu et répété avec l'aide de la compagnie d'à Côté. S'en suivra une déambulation jusqu'à la place des Cordeliers avec un « repas partagé » (les familles prépareront un plat dans l'unique but de faire découvrir leur coutume) et un spectacle de danse réalisé par des adultes.

Au cours de ces 8 premiers numéros « la lettre du GOLA » a été discrète sur les activités adultes, cependant c'est une composante importante du G.O.L.A. Depuis l'origine, quand des personnes souhaitent organiser une activité spécifique dans un cadre amical, le GOLA a toujours répondu favorablement. Ainsi au cours des ans on a vu s'ouvrir sur le plan sportif une section boules, plus tard le hand-ball annoncé s'est développé dans le cadre du GSA, puis une section tennis a vécu quelques années et le korfbal dans le cadre du GKC, maintenant **le volley-ball** maintient son activité et ne manquera pas de vous en faire part directement. Sur le plan des loisirs plus techniques on a connu un club informatique, un club électronique, un club vidéo ceux-ci ont cessé leur activité. Seule **l'activité modélisme** grâce entre autres à Michel Guérin concerne un nombre d'adeptes passionnés ainsi que **le club loisirs plein air**.



Sortie de la Galette



Le 12 janvier le club rando-loisirs a réuni une vingtaine d'amis pour une randonnée au départ de Vernosc avec un parcours le long de la Cance, la Roche Péréandre et la passerelle de Moulin sur Cance nouvellement rénovée selon les normes établies par Marc Seguin. Tout le monde s'est retrouvé ensuite au Grand-murier pour déguster la traditionnelle galette.

Dimanche 1^{er} juin - sortie de la journée : LYON la CONFLUENCE



Bel exemple d'urbanisme contemporain où l'environnement est préservé. En cours d'aménagement, ce quartier d'architecture contemporaine donne à voir les réalisations de grands noms de l'architecture actuelle. Inscription à contact@gola07.fr

NomPrénom Adresse mailNb

On peut venir même sans être inscrit. Seuls sont couverts les adhérents (GOLA-LFEFP).

- **Départ du Grand-Mûrier : 9 h**
- **Lyon Confluence Parking Archives (derrière gare Perrache) : 10h 30**
VH particulier. Frais (carbu , A.R, parking) à partager avec le chauffeur. Repas : pique nique ou cafétéria . Une partie du parcours sera libre. Nous n'aurons pas de guide
- **retour 18h30 parking des archives. Arrêt possible Brasserie Georges**

Grâce à la nouvelle cuisine pédagogique et à la participation d'un chef ami, trois « ateliers » ont eu lieu : la pate feuilletée, le foie gras en cocotte, la galette frangipane

Fonctionnement

**ATELIER DES VENDREDIS
De 18H A 20H30**

DANS LA CUISINE PEDAGOGIQUE
DU GRAND MURIER
ENCADRE PAR UN PROFESSIONNEL



Atelier limité à 15 personnes
tarif : matières premières et frais généraux selon le plat

Chacun repart avec sa(ses) réalisation(s)
Matières premières fournies selon la recette
INSCRIPTIONS PREALABLES OBLIGATOIRES

CE QU'IL FAUT APPORTER : un tablier, un plat pour emporter sa réalisation, un torchon

Projets



Les verrines



la terrine de saumon



les champignons

ADHESION au GOLA année 2013-2014 - avec abonnement au journal ENVOL

Adhérer au **GOLA** est une nécessité pour fréquenter les activités mises à la disposition des familles, des adultes et des enfants.

Y adhérer c'est recevoir **ENVOL** le journal mensuel de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche et « **la lettre du GOLA** » aux quatre saisons.

INDIVIDUEL 22 €

COUPLE 40 €

Envoyer adhésion et chèque à GOLA 34 venue d l'Europe 07100 ANNONAY

NOM :

Prénom :

Adresse :

Adresse internet ;@.....

Souhaite adhérer au GOLA et recevoir « **la lettre du GOLA** » et le Journal **ENVOL** édité par la F.O.L. 07

Si vous ne vous souvenez pas d'avoir payé votre adhésion 2013-2014 ou d'avoir communiqué votre adresse mail demandez au secrétariat du GOLA : contact@gola.fr qui vous répondra.